



Contester le champ local de l'aide alimentaire pendant la crise du COVID : une analyse de cas dans l'agglomération lyonnaise

Foued NASRI

Chercheur associé au Centre Max Weber



Les Papiers de la Fondation n° 58
Novembre 2024

Cette recherche a été réalisée dans le cadre de l'appel à bourses postdoctorales lancé par la Fondation Croix-Rouge française et avec le soutien financier de son partenaire, Fondation Mines ParisTech.

La Fondation Croix-Rouge française, créée sur l'initiative de la société nationale de la Croix-Rouge française, a pour vocation d'initier, de soutenir et de récompenser les projets de recherche qui mettent en perspective les principes, pratiques et finalités d'une action humanitaire en transition. À travers des appels à bourses de recherche, l'attribution de prix de recherche et l'organisation d'événements scientifiques, la Fondation Croix-Rouge française vise à définir les enjeux de l'action humanitaire de demain, accompagner les acteurs et les personnes, parties prenantes de la solidarité internationale, diffuser les savoirs issus de regards croisés et stimuler le débat.

La Fondation Croix-Rouge française est un membre actif du RC3 (The Red Cross Red Crescent Research Consortium), le consortium de recherche du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (CRCR). Un réseau créé en 2019, qui travaille en collaboration avec les Sociétés nationales, la Fédération internationale et le CICR, dédié à la conduite et à la promotion de recherches en sciences humaines et sociales pour aider à construire des communautés plus sûres, plus résilientes et plus durables sur la base de résultats scientifiques.

Les propos et opinions exprimés dans cet article n'engagent que son/ses auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française.

Le contenu de cet article relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'auteur.

Il est interdit pour un usage autre que privé, scientifique ou pédagogique de reproduire, diffuser, vendre et publier intégralement ou partiellement sous quelque forme que ce soit cet article sans autorisation écrite particulière et préalable, dont la demande doit être adressée à la Fondation Croix-Rouge française.

© Tous droits réservés.

Avec le soutien de



Pour citer cet article :

NASRI Foued, « Contester le champ local de l'aide alimentaire : une analyse de cas dans l'agglomération lyonnaise », Fondation Croix-Rouge française, *Les Papiers de la Fondation*, n° 58, Novembre 2024, 15 p.

Résumé

Cet article porte sur l'engagement des initiatives de solidarité au moment du premier confinement de la crise sanitaire et sociale du COVID dans une commune de l'agglomération lyonnaise. L'article cherche à rendre compte de la formation d'un champ associatif local de l'aide alimentaire, en partie sponsorisé par la municipalité, et la manière dont la crise du COVID déstabilise ce champ. L'article s'appuie sur les données collectées lors du projet BANCRISS consacré aux formes de réponse à l'urgence de la crise du COVID dans les quartiers politique de la ville de l'agglomération lyonnaise. Il repose sur une série d'entretiens réalisés auprès de membres d'initiatives de solidarité, d'associations historiques de l'aide alimentaire (Secours Populaire Français) et d'acteurs institutionnels. L'article montre qu'en dépit d'un accroissement substantiel de leur capacité d'action durant cette crise, les initiatives de solidarité ne sont pas parvenues à s'imposer durablement dans ce champ.

Mots-clés : aide alimentaire, initiative de solidarité, quartier prioritaire de la politique de la ville, politique locale.

Summary

This article examines the involvement of solidarity initiatives at the time of the initial containment of the COVID health and social crisis in a municipality in the Lyon conurbation. The article examines the creation of a local food aid association, partly supported by the commune, and the way in which the COVID crisis destabilised this area. The article is based on data collected during the BANCRISS project, which focused on the emergency response to the COVID crisis in Lyon's inner-city neighbourhoods. It is based on a series of interviews with members of solidarity initiatives, historical food aid associations (Secours Populaire Français) and institutional actors. The article shows that, despite a significant increase in their capacity to act during this crisis, solidarity initiatives have not managed to establish themselves in this field in the long term.

Keywords: food aid, solidarity initiative, priority neighbourhood, local policy.

Contester le champ local de l'aide alimentaire pendant la crise du COVID : une analyse de cas dans l'agglomération lyonnaise

Introduction

Historiquement, l'aide alimentaire s'est structurée autour des municipalités et des structures confessionnelles (Le Crom et Rétière, 2018). L'État a progressivement acquis un rôle central dans l'administration, la coordination et l'approvisionnement. Cette tendance s'est récemment renforcée en raison de l'engagement de l'échelon européen. Ainsi, en France, l'aide alimentaire repose principalement sur le Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD¹) dont les denrées (pour près de 90 millions d'euros par an) sont dévolues aux acteurs historiques de l'aide alimentaire (Restos du Cœur, Croix-Rouge française ; Secours Populaire Français ; Fédération française des Banques Alimentaires²). Si ce type de fonds contribue à sécuriser les approvisionnements, il place les acteurs historiques dans une situation de dépendance vis-à-vis des logiques d'États, en particulier celles liées aux politiques publiques de lutte contre la pauvreté et la gestion de la distribution des fonds européens.

Depuis les années 2000 et 2010, une concurrence nouvelle d'une myriade d'initiatives de solidarité conteste la position des acteurs historiques. Les « initiatives de solidarité de proximité » désignent des interventions sociales assurées par des réseaux d'entraide qui échangent des biens et des services sur une base locale et à distance du secteur social professionnel et des circuits routiniers de la distribution alimentaire. Elles prennent des formes aussi diverses que des associations, des collectifs informels et/ou les coalitions d'associations qui se mobilisent au sein et à partir des quartiers prioritaires de la politique de la ville de l'agglomération lyonnaise. Leur activité a été particulièrement mise en valeur par les médias lors du premier confinement (16 mars-4 juin 2020) de la crise sanitaire et sociale du COVID. La recherche, quant à elle, a manifesté un intérêt moindre. En dépit de quelques travaux (Endelstein et al., 2022), elle s'est plutôt concentrée sur les associations historiques (Le Guenée et al, 2021 : 187-188, Blavier et Martinache, 2022, Le Guenné et al. 2020), plus accessibles et dont l'action est plus régulière. Pour analyser la manière dont l'émergence de ces initiatives déstabilise les configurations locales de l'aide alimentaire lors de la crise du COVID, nous aborderons le cas de Vologe, ville phare du communisme municipal dans l'agglomération lyonnaise.

¹Né en 2013 à la suite du Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD) qui avait été créé en 1987 pour redistribuer les surplus de la production agricole aux plus démunis. Le FEAD est cofinancé par l'Union européenne (85%) et l'État français (15%). Les denrées achetées sont dévolues aux acteurs historiques de l'aide alimentaire (Les Restaurants du Cœur ; La Croix-Rouge française ; le Secours populaire français ; la Fédération française des banques alimentaires). Le FEAD achète, chaque année, près de 90 millions d'euros une trentaine de denrées.

² En France, la répartition des produits depuis les années 1980 s'ordonne comme suit : les Banques alimentaires perçoivent 42% des excédents, le Secours populaire 30%, les Restos du Cœur 27% tandis que la Croix-Rouge récolte 1% des excédents (Rétière et Le Crom, 2018 : 54).

Vologe compte 67000 habitants en 2020 qui résident au sein d'espaces pavillonnaires, d'habitat du centre-ville et de grands ensembles dont trois relèvent de la politique de la ville. La ville se distingue par la précarité socio-économique de ses habitants : en 2020, le revenu médian s'élève à 17140 euros (23950 euros dans la métropole de Lyon), le taux de chômage des 15-64 ans est de 21,9% (17,5 au niveau national) tandis que le taux de pauvreté s'établit à 34% en 2021 (15,6% au niveau national). Située à proximité des espaces agricoles de l'Est lyonnais, dotés de sites industriels importants, Vologe s'est développée durant les années 1960 et 1970 avant de subir le contrecoup de la crise sociale et urbaine des années 1980 et 1990.

La précarité socio-économique des habitants de la ville confère à l'aide alimentaire une centralité politique grandissante. Une partie conséquente de la population relève de l'aide alimentaire qui est principalement assurée par le relais local des Restos du Cœur et la section locale du Secours Populaire Français (SPF). Ces organisations diffèrent largement. Alors que les restos du Cœur se focalisent principalement sur l'aide alimentaire et revendiquent l'apolitisme³, la section locale du SPF confère une place plus limitée et un intérêt plus récent à l'aide alimentaire tout en développant des liens beaucoup plus étroits avec la municipalité. Parallèlement, à partir des années 2010, des initiatives de solidarité émergent, d'abord de façon informelle, avant de s'institutionnaliser au travers de distributions d'aide alimentaire plus ou moins régulières.

La formation d'un ensemble de convergences entre la municipalité et ses « partenaires historiques » génère un ensemble de conflits dans le secteur associatif. Ces contradictions portent, entre autres, sur l'accès aux subventions, aux ressources matérielles et à la proximité avec la mairie. Elles s'expriment tout particulièrement au moment du premier confinement (19 mars-4 juin 2020) qui coïncide avec une « conjoncture fluide » que Michel Dobry définit comme des séquences lors desquelles les secteurs perdent leur autonomie (2009). Pendant cette période, les frontières entre les secteurs se caractérisent par la suspension temporaire des frontières, des hiérarchies et des routines qui structurent le champ volognais de l'aide alimentaire. Lors de la crise du COVID, l'engagement des initiatives de solidarité contraste avec la mise en retrait des associations historiques qui suspendent une partie de leurs activités, ce qui contribue à déstabiliser, même temporairement, leur position.

Pour analyser la déstabilisation relative du champ associatif local de l'aide alimentaire, l'article s'appuie sur les données collectées dans le cadre de la recherche Bancrisis financée par la fondation Croix-Rouge pour la recherche humanitaire et sociale. Treize entretiens d'une durée comprise entre 45 minutes et 3 heures ont été menés entre les mois de mars 2022 et janvier 2023. Ils ont été réalisés auprès d'acteurs engagés dans des initiatives de solidarité, d'associations historiques de l'aide alimentaire (Secours Populaire Français, Secours Catholique, Banque alimentaire) et d'acteurs institutionnels. Dans cet article, nous analyserons, dans un premier temps, la structuration du champ volognais de l'aide alimentaire, puis la remise en cause du champ associatif local lors de la crise du COVID et de la critique de la légitimité des acteurs historiques de l'aide alimentaire.

³ Cette qualité est caractéristique des militants des Restos du cœur (Duchene et Hamidi, 2001).

I. La structuration du champ volognais de l'aide alimentaire

Le champ associatif volognais de l'aide alimentaire est dominé par la section locale du Secours Populaire Français (SPF) et le relais des Restos du Cœur. Ces organisations disposent de capacités d'action importantes (bénévoles, bénéficiaires) d'une part, et de la reconnaissance des acteurs institutionnels au niveau local et métropolitain, d'autre part. Cette reconnaissance se matérialise par des échanges d'échanges formels et informels, la mise en œuvre des projets communs, de consultations et l'attribution de subventions. La municipalité joue, par ailleurs, un rôle non négligeable dans leur reconnaissance. En effet, les élus locaux contrôlent des ressources (locaux, subventions, contacts, accès à l'espace public, matériel) nécessaires à l'organisation de distributions d'aide alimentaire. Cette reconnaissance est également conditionnée par des enjeux politiques locaux. La proximité idéologique et pratique entre le SPF et les élus locaux, d'un côté, et l'apolitisme revendiqué des Restos du cœur, de l'autre, contribuent à leur intégration dans l'espace local. Ces conditions politiques de félicité s'observent tout particulièrement en 2011, quand un « outsider », Vologe Solidarité, a cherché à intégrer le champ local de l'aide alimentaire et à être reconnu par la municipalité.

Le SPF et les Restos du Cœur sont considérés comme des « partenaires historiques » des institutions municipales selon les mots de la responsable locale du CCAS. De ce point de vue, la position du SPF apparaît plus évidente, car elle repose principalement sur l'appartenance à l'écosystème communiste. Le SPF initie un changement majeur à la fin des années 1970. L'organisation se déplace de l'écosystème communiste vers le champ associatif de la solidarité qu'elle contribue à structurer en développant des rapports plus constructifs avec la Croix-Rouge française et le Secours catholique (Brodiez-Dolino, 2006). Au niveau local, le comité de Vologe est fondé en 1964 (10 juin 1964). Au niveau local, le SPF développe une importante proximité avec les institutions municipales qui se traduit notamment par la prise en charge par la mairie du loyer des locaux occupés par la mairie. Arrivé à la tête du SPF local en décembre 2021 en remplacement de Josette, Bernard est bénévole au SPF depuis 2019. Il évoque ici les rapports étroits qu'ils entretiennent avec la mairie pour les distributions alimentaires et notamment les subventions, mais également à travers les actions menées (colonies de vacances, opérations de Noël) :

« Les principaux contacts, c'est la mairie de Vénissieux parce que bon, pendant les vacances, c'était pas pendant le COVID, les vacances dans les colonies, on travaille pas mal avec eux, pour la culture et le cinéma, on travaille pas mal avec le cinéma Gérard Philippe, autrement, tout ce qui est départ dans les colonies, on travaille avec la PASSEV » (Entretien Bernard I, responsable du SPF Vologe, 8 novembre 2022).

Plus récent, mais plus directement lié à l'aide alimentaire, le relais des Restos du Cœur à Vologe est fondé en 1985-1986 dans la continuité de l'appel de Coluche sur *Europe 1* en décembre 1985. Le relais de Vologe, le plus important du Rhône en termes de nombre de bénéficiaires et de bénévoles, est membre de l'association départementale Rhône des Restos du cœur qui constitue la principale subdivision institutionnelle. Très rapidement, l'association établit des partenariats avec les autorités et les institutions locales (assistantes sociales, CCAS, municipalités). Les Restos du cœur sont considérés comme une association

apolitique qui ne remet pas en cause l'écosystème communiste municipal. Par ailleurs, l'association établit des rapports de coopération avec le SPF et qui prend forme lors d'événements tels que la fête de la solidarité. Durant les années 1990 et 2000, le relais local élargit ses partenariats avec les commerçants (grandes surfaces), les institutions (écoles, clubs, associations) locales. Ce développement se matérialise également par une croissance du nombre de bénéficiaires et de bénévoles sous l'effet de la crise économique et sociale. Le nombre de bénéficiaires inscrit lors durant les campagnes d'hiver (novembre-mars) et leurs profils s'élargissent. Ainsi, durant la campagne d'hiver de 2003-2004, le centre de Vologe accueille 730 familles, dix ans plus tard, elles sont 1253 inscrites lors de la campagne 2013-2014. L'augmentation du nombre de bénévoles (70), majoritairement des retraités, traduit l'accroissement de la capacité d'action des Restos du cœur.

La centralité de ces organisations se confirme, par un jeu de miroir inversé, lorsque l'association Vologe Solidarité souhaite fonder une épicerie sociale. Le projet consiste à vendre les produits aux adhérents entre 10 et 20% moins cher que dans les magasins et à organiser un suivi social d'une cinquantaine de familles. Son président, Ghalib, sollicite la municipalité pour obtenir, sans succès, le soutien financier et politique de la mairie. Les membres de l'association insistent sur la complémentarité de leur démarche avec l'action des opérateurs « historiques⁴». L'organisation bénéficie du soutien du fonds projets associatifs du Grand Projet de Ville (GPV) à hauteur de 3000 euros, de l'OPAC du Rhône qui lui prête un local, de la Région Rhône-Alpes et du Fonds Social européen⁵. Face à la réticence de la municipalité, le président décide de solliciter l'opposition et publiciser le conflit dans les médias locaux. En juin 2011, un conseiller municipal socialiste s'interroge publiquement sur les motivations de la municipalité. Il s'interroge notamment sur l'absence du projet au sein du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) de 2011. Selon le président de Vologe Solidarité, la réticence de la municipalité s'explique par les intentions politiques qu'elle prête au porteur du projet : « [...] à la mairie, on pense que derrière notre démarche sociale, il y a une volonté politique. C'est faux naturellement ⁶ ». L'adjoint communiste à la mairie pointe le caractère ambitieux et incomplet du projet, d'une part, et l'existence d'organisations implantées à Vologe, d'autre part : « A la mairie, on [...] indiquait également que des associations (Restos du cœur, Secours populaire) œuvrent déjà contre la pauvreté dans la commune [...] ⁷ ». Ce conflit qui met en évidence le rôle de la municipalité dans la structuration du champ de l'aide alimentaire ne doit pas éluder l'émergence d'initiatives plus modestes qui établissent des rapports variables avec la mairie.

II. L'émergence des initiatives de solidarité

Au tournant des années 2000 et 2010, des initiatives de solidarité émergent dans le domaine de l'aide alimentaire dans un rapport empreint de distance et de proximité avec les institutions municipales. Concrètement, ces initiatives organisent des distributions de colis alimentaires auprès des familles pauvres des quartiers et des chibanis, d'abord à partir de petits volumes (20 à 40 colis) collectés sur la base de cercles d'interconnaissance (amis,

⁴ « L'épicerie a vocation à venir en complément de l'action des associations telles que les Restos du Cœur, le Secours populaire... [...] ». *Le Progrès*, 20 février 2012.

⁵ *Le Progrès*, 7 juin 2011.

⁶ *Le Progrès*, 20 décembre 2011.

⁷ *Le Progrès*, 24 mars 2013.

familles, habitants d'un sous-quartier) puis en direction de populations qui ne résident pas forcément dans la ville quartier (étudiants, personnes à la rue).

Parmi ces organisations figurent JARNA, A&D ainsi que les Mères solidaires. L'association JARNA, acronyme formé des noms de mères de famille engagées, est fondée en septembre 2011 dans la continuité d'un collectif informel de mères de famille formé en 2001 pour assurer l'animation d'un quartier de Vologe. L'association A&D, fondée en 2007, se confond avec la trajectoire de sa présidente, Hanane qui débute les distributions alimentaires de façon informelle lors d'un congé parental. Lorsqu'elle s'installe à Vologe, elle se rapproche de la directrice du centre associatif local, le CAAM qui l'incite à se rapprocher de JARNA. L'association, les Mères solidaires, est fondée en 2017. La création de l'association rend visible un collectif de mères de famille qui organisent des actions contre la précarité, des animations et des conférences autour de la parentalité, etc.

Ces initiatives sont portées par des associations de création récente, fondées par des personnalités ou des collectifs informels de mères de famille engagés au sein d'actions de proximité (animation, distribution alimentaire) qui étendent progressivement leur action à la lutte contre la précarité par l'aide alimentaire. En outre, certaines organisations développent précocement des partenariats avec les institutions locales ou métropolitaines en s'appuyant, par exemple, sur les travailleurs sociaux, dans l'identification des bénéficiaires. D'autres, au contraire, mettent en œuvre des distributions d'aide alimentaire plus modestes et à distance des acteurs institutionnels. Les initiatives de solidarité revendiquent, de manière générale, une position en « bout de chaîne » qui consiste à valoriser la prise en charge de personnes et de publics que les autres services et/ou associations ne peuvent aider.

Le cas de l'association Événements et solidarité est intéressant bien que son action s'étende au-delà du territoire de Vologe. Jamel fonde cette organisation en 2009 pour prêter/louer du matériel nécessairement à l'organisation d'événements en extérieur (tonnelle, tentes, tables). L'organisation est née pour structurer du prêt de matériel sur une base altruiste lors d'événements privés (décès). L'organisation étend progressivement son action vers la distribution de denrées et de vêtements. En janvier 2020, l'association fait un appel aux dons sur sa page *Facebook* pour élargir à d'autres cercles les aires de collecte de dons. Événements et solidarité entendent organiser une distribution de « vêtements chauds » (chaussures, couvertures, jeux, jouets, matériel scolaire) dans un foyer dans une ville limitrophe avec Vologe. L'organisation développe des partenariats avec d'autres organisations de Vologe et se déploie au printemps 2020 d'abord en apportant des masques, pris dans la dotation de son entreprise, à des hôpitaux lyonnais, puis en direction des habitants à qui le président, Jamel, livrait des colis alimentaires en « cachette » avec son épouse :

« [...] On amenait des colis à la main directement aux étudiants en cachette (rires), mais là, moi, j'ai vu des étudiants pleurer, non, mais c'est sincère ce que je dis, ils étaient seuls dans leur chambre, il y avait personne qui venaient toquer à leur porte.[...] Moi je me servais des dérogations de mon employeur pour pouvoir aller (rires). Je faisais comme ça et puis je toquais, je posais devant la porte et je parlais [...] Moi, pour commencer, j'ai été entraîné à l'Université de la Doua pour voir les bâtiments où ils étaient logés. Avec tes sacs ? J'ai été d'abord sans sacs, j'ai été demander qui c'est qui était dans le besoin et puis, j'en ai rencontré deux-trois, parce qu'il y en a qui étaient prendre l'air dehors, leur chambre, elle était (rires), je commençais à parler, voilà, « si vous connaissez des familles, euh, des jeunes qui sont dans le

besoin, il faut me le dire », donc, je laissais mon numéro et puis je recevais des messages qui disaient « voilà, telle personne, telle personne, tel bâtiment, telle allée » et puis, j'en voyais et puis, ça a commencé comme ça. Et là, tu fais combien de colis à peu près ? Pas beaucoup, j'en faisais une vingtaine, mais je pense qu'il y en avait beaucoup qui ne savaient pas que je faisais ça, je faisais ce que je pouvais avec les moyens que je pouvais mobiliser, tu vois, c'était toujours ça et majoritairement, c'était des filles, ouais, c'est dingue » (Entretien Jamel 10 janvier 2023).

Concrètement, ces initiatives de solidarité rencontrent des difficultés pratiques qui les distinguent des associations historiques. La première concerne l'absence de locaux pour entreposer les denrées et organiser les distributions. Pour y pallier, leurs membres trouvent des solutions comme entreposer les denrées chez des fournisseurs ou dans des centres sociaux et organiser les distributions dans des espaces publics. L'autre difficulté qu'elles rencontrent tient à leur recrutement. Alors que les associations historiques disposent de salariés et de bénévoles et d'un fonctionnement régulier, l'agenda de ces initiatives de solidarité est plus intermittent. Si des permanences ou des actions régulières peuvent être organisées, leur agenda est très variable : elles se sont fortement mobilisées pendant les confinements alors que les associations historiques étaient fermées ou fonctionnaient au ralenti. Par ailleurs, le manque de locaux et la plus faible dotation en ressources conduisent les membres à mobiliser davantage leurs ressources personnelles (véhicule, téléphone, domicile) pour mettre en œuvre les distributions d'aide alimentaire. Karim, retraité, qui se situe à l'intersection entre différentes organisations (Jarna, A&D) et le foyer « Le Figuier » où il réside et où il coordonne la distribution des dons divers (denrées, repas, vêtements, jouets) des particuliers et des organisations à destination des résidents :

« Moi, je paie ma voiture, je paie mon gasoil, je paie tout, mais je suis pas dans l'association et je fais la distribution dans les tours. Elle a la liste et moi je tourne avec elle et on fait la distribution comme ça et quand c'est pour ici (au foyer), moi, je vais les chercher et je les amène ici. Donc, toi, tu avais ta voiture et ta voiture, elle servait à transporter ? Ben, moi, j'ai usé trois voitures dans ce domaine-là, trois voitures, la dernière. Comment ça ? Et bien, je roule beaucoup, je ne fais que ça, alors que je n'ai pas un bénéfice à tirer » (Entretien Karim, 8 novembre 2022).

Les propos de Karim et de Jamel rendent compte de la mobilisation des ressources personnelles dans la mise en œuvre distributions alimentaires. Ces usages renvoient davantage à une nécessité qu'à des choix. En effet, les initiatives de solidarité et même les associations historiques ont des besoins spécifiques (matériel, frigos) pour assurer les tâches inhérentes aux distributions alimentaires (collecte, stockage et distribution des denrées). Pour ce faire, les acteurs du secteur font des appels aux dons et sont également les récipiendaires de dons de particuliers, d'entreprises et de commerçants. Les distributions d'aide alimentaire nécessitent d'articuler une diversité de ressources, des compétences logistiques, d'organisation du temps et des activités qui mettent particulièrement en exergue le rôle prépondérant des leaders.

En effet, les leaders de ces initiatives jouent un rôle prééminent dans l'organisation et la mise en œuvre des distributions alimentaires. Le plus souvent, ces personnalités président l'association qu'elles ont fondée. Ces personnalités sont prioritairement sollicitées par les

bénéficiaires, les fournisseurs et elles développent des relations avec les acteurs institutionnels et les médias. Cette centralité est le produit de leur engagement personnel et matériel (usage des véhicules personnels), de l'expérience et des compétences acquises dans les distributions alimentaires ainsi que leur insertion au sein de réseaux de sociabilités qui dépassent leur activité personnelle, militante et professionnelle et qui s'étendent au-delà du quartier dans lequel l'association intervient prioritairement. Elles bénéficient, en outre, d'une plus grande visibilité. Elles alimentent régulièrement leur compte sur les réseaux sociaux (*Facebook*) et y postent des informations et photos des distributions, des denrées entreposées, des messages de remerciement aux fournisseurs, des informations utiles aux bénéficiaires, etc. Leurs coordonnées sont visibles dans le cadre d'appels aux dons. La trajectoire de Josylne, présidente de Jarna permet d'identifier les ressources sur lesquelles repose cette centralité.

Née en 1949 en Nouvelle-Calédonie, Josylne est retraitée d'une usine métallurgique. Elle arrive à Lyon en 1985 pour rejoindre des membres de sa famille et travaille dans une usine à proximité de Vologe. Engagée depuis 2001 dans un collectif qui anime un quartier de Vologe en organisant des fêtes et progressivement des collectes pour faire des dons aux foyers de travailleurs alentour. Suite à l'institutionnalisation de ce collectif informel en 2011, Josylne s'engage, en parallèle contre les expulsions locatives dans un collectif au sein duquel figurent des élus. Elle acquiert rapidement des contacts privilégiés avec la municipalité qu'elle use pour faire avancer des dossiers. Pour ces organisations, le COVID marque une accélération dans les volumes, la durée et la fréquence des distributions alimentaires qui étaient, en tous cas, pour les acteurs de la campagne « Solidaires ».

III. S'engager pendant le confinement : la campagne « Solidaires »

À Vologe, l'une des initiatives les plus marquantes dans le champ de la distribution d'aide alimentaire est la campagne « Solidaires » (14 avril-11 mai 2020) organisée en collaboration avec le CAAM et trois organisations (Jarna, A&D et les Mères solidaires). La campagne consiste en des distributions bihebdomadaires d'aide alimentaire dans les locaux du CAAM. Fondé en 1972, le CAAM se définit comme une association d'éducation populaire et anime la maison des associations. La genèse de la campagne est le produit d'une connexion entre Hanane, leader d'A&D et la directrice salariée du CAAM qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat plus ancien relatif au soutien au travail associatif et à l'organisation de distributions alimentaires. En effet, le CAAM accueillait des distributions hebdomadaires d'aide alimentaire organisées par JARNA et A&D :

« On accueillait, ça a un petit peu changé depuis, mais en tout cas à ce moment-là, en 2020, ça faisait au moins une dizaine d'années depuis le début qu'on était là et qu'il y avait tous les jeudis une distribution de colis alimentaires par une association qui s'appelle A&D. Donc A&D avec différentes formules avait une convention avec la Banque alimentaire, un système de distribution et un partenariat avec une autre association qui était Jarna. Elles se partageaient le boulot, entre une qui avait plutôt la partie, « je vais collecter et j'amène au CAAM » et ici, c'était distribué à des personnes inscrites par Jarna. Il y a un gros lien avec la résidence Adoma aussi du fait de gens qui était et de l'équipe bénévole. A&D, une petite structure, vraiment une structure assez fragile au niveau administratif et structure, mais qui fonctionnait depuis 10 ans. Le premier confinement, on se retrouve avec cette association qui

nous dit assez vite quand même "je croule sous les demandes", " je vais pas y arriver parce que je vois pas, y a rien à la Banque alimentaire je ne trouve rien nulle part" Il y a une sorte de pénurie ? [...] En tout cas, il n'y avait plus rien à la banque alimentaire et tous les gros fournisseurs, et même la grande distribution, tout s'était un peu arrêté. Il n'y avait rien, donc, elles avaient plein de demandes » (entretien Christine, 11 juillet 2022).

La directrice du CAAM est sollicitée par des associations qui lui font part de l'urgence à organiser des distributions d'aide alimentaire. Elle prend l'initiative, en concertation avec Hanane d'A&D, de présenter une demande de subventions au GPV au nom des associations qui assurent les distributions alimentaires. De fait, la campagne ne s'organise pas dans un vacuum. Elle est rendue possible par une collaboration de longue date et des relations interpersonnelles privilégiées entre les acteurs associatifs et la directrice du CAAM. Ces connexions anciennes qui constituent le soubassement de la campagne se double d'une certaine proximité avec la municipalité. En effet, le CAAM occupe une place prépondérante dans le champ associatif local. Sa principale activité consiste à fournir des services aux associations (localisation, prêt de locaux, soutien administratif, recherche de financements, etc.). Elle est relayée dans les magazines municipaux qui évoquent les distributions, donnent la parole aux participants et précisent les quantités distribuées. Le CAAM est la troisième association la plus financée de la ville. La campagne « Solidaires » est financée par une subvention du Grand Projet de Ville sur le Fonds Projets Associatifs, une cagnotte gérée par le CAAM ainsi que par des appels aux dons :

« Donc effectivement, la campagne « Solidaires » et le CAAM avec qui on était en lien nous ont alertés sur leur volonté d'intervenir fortement puisqu'ils étaient en lien avec plusieurs petites associations qu'on connaissait par ailleurs. L'idée c'était qu'ils puissent fédérer une possibilité d'avoir accès à des denrées alimentaires, chaque structure essayant de mener des démarches et le rôle du CAAM leur a permis d'être plus fort en termes de force de frappe et d'avoir un soutien logistique fort. Et donc, en plein confinement, ils nous ont sollicités pour avoir des financements. Nous, on a un petit fonds qui s'appelle le « fonds projets associatifs » qui finance des associations de proximité ou des collectifs informels d'habitants pour des actions qui doivent répondre aux enjeux du contrat de ville, d'une part, à destination et portées par des habitants des quartiers et qui dont l'enjeu dépasse l'enjeu individuel [...]. Donc, alertés par le CAAM sur ce projet émergent, nous, on a alerté nos élus qui ont dit « oui, oui, faisons ce qu'il y a à faire », donc un peu dans l'urgence (rires). Le CAAM a monté le projet avec l'ensemble des associations, on a tenu une commission exceptionnelle en visio et il y a les fonds qui ont été alloués à cette action-là qui réunissait A&D, Jarna et les Mères solidaires de mémoire et une subvention de 3 000 € je pense qui a été attribuée qui est la subvention maximale possible d'obtenir. On est sur un fonds. Donc ça, ça a été en tout cas le premier soutien qui a pu être mis en œuvre dans le cadre de la programmation sociale » (Entretien GPV, 4 novembre 2022).

Les distributions alimentaires débutent le 14 avril et durent trois semaines. Elles ont lieu deux fois par semaine (mardi et jeudi) et sont organisées alternativement par A&D et Jarna, d'un côté, et les Mères solidaires, de l'autre. Elles ont lieu au CAAM entre 11 et 12h et comprennent également des livraisons au foyer Adoma « le Figuier » et chez les personnes

vulnérables. Le CAAM contacte et paie les fournisseurs (supermarché, commerces) tandis que les associations assurent les distributions alimentaires (identification des bénéficiaires, préparation des colis). Pour les soutenir dans cette tâche, le CAAM a recruté des bénévoles (3 par distribution) en s'appuyant sur la réserve civique. Les bénévoles sont chargés d'aller chercher les courses, de confectionner les colis et de les livrer chez les personnes vulnérables et au foyer ADOMA « le Figuier » où réside Karim qui coordonne l'action dans le foyer Adoma. La coordination générale est assurée par Sarah, une employée du CAAM qui fait de la médiation sociale pendant la distribution en répondant aux demandes des bénéficiaires (aide administrative, etc.). Les distributions alimentaires sont payantes (10 euros pour un couple, 20 pour un couple avec enfants). Le panier comprend des produits frais (légumes) et des produits laitiers, du pain, ainsi que des denrées non périssables. Au final, la compagnie a permis de distribuer 379 colis pour un total de 1236 personnes aidées.

IV. S'engager pendant le confinement : distance et critique vis-à-vis des organisations historiques

Durant la phase critique du confinement (16 mars-4 avril 2020), les distributions alimentaires ont été principalement assurées par ces initiatives de solidarité locales. Surtout, ces premières semaines sont marquées par une forme de flottement qui résulte de plusieurs facteurs : la fermeture de points de distribution gérés par des associations historiques ; la désorganisation des chaînes d'approvisionnement ; des services sociaux (CCAS) et de l'économie sociale et solidaire en raison de la fermeture des locaux et le recours au télétravail au sein de nombreuses institutions et organisations. À Vologe, les Restos du Cœur ont fermé ses portes jusqu'à la fin du mois de mars 2020 en attente de directives du niveau national. Les principales organisations (Restos du cœur, Secours Populaire) ont repris leur action à partir du 11 mai 2020. Les acteurs institutionnels reconnaissent que ces initiatives de solidarité ont joué un rôle majeur durant cette période, compensant le retrait des partenaires historiques, comme le confirme Nadine, agent du CCAS de Vologe :

« Quand vous arrivez, quels sont les principaux partenaires dans la distribution alimentaire ? Est-ce que c'est des choses qu'on fait régulièrement ? Est-ce que ce sont des partenaires réguliers ? Alors ça moi, ce que ce que j'en ai compris, ça a permis de réactiver assez fortement des liens partenariaux avec effectivement tout un ensemble d'acteurs avec lesquels on était pas forcément en lien, « se connaître sans se connaître », donc, il y a eu les centres sociaux qui étaient fermés, mais qui étaient très actifs pour maintenir le lien avec leurs adhérents, etc., qui ont été un relais local important, ça a permis, je pense, de réactiver pas mal de choses qui existaient déjà, mais voilà, en période de crise, tout le monde s'est un peu ressoudé. Les partenaires historiques sur la ville, sur l'aide alimentaire, c'est le Secours populaire et les Restos du cœur qui ont chacun des distributions alimentaires. Qui s'étaient arrêtés, je crois, à un moment donné ? Eux, oui, ça a été compliqué parce qu'ils marchent avec du bénévolat et puis des bénévoles pas tout jeunes donc ça a été quand même compliqué aussi pour eux, pour trouver, pour s'approvisionner, après, ils ont repris les choses comme ils ont pu » (Entretien Nadine D, CCAS Vologe, 14 octobre 2022).

Les initiatives de solidarité ont un rapport distant avec les acteurs historiques de la distribution alimentaire à Vologe. Tout d'abord, il existe une distance sociale entre les

bénévoles des associations historiques et des initiatives de solidarité de proximité. L'encadrement des associations historiques est davantage le fait de personnes plus âgées, des retraités, issues des classes moyennes de la ville et qui résident plutôt dans les zones pavillonnaires. À l'opposé, les profils des membres des initiatives de solidarité diffèrent. Ils comprennent davantage des enfants d'ouvriers et diplômés de l'enseignement supérieur dont les champs professionnels sont variables (travail social, industrie, services) et qui résident plutôt dans les quartiers de la politique de la ville.

Ils revendiquent, en outre, des pratiques différentes en termes de qualité des denrées (repas chauds, fruits frais, œufs, etc.) et d'organisations concrètes des distributions d'aide alimentaire. Ils pointent tout particulièrement la moindre conditionnalité de l'aide alimentaire. L'observation des pratiques d'aide alimentaire met en exergue l'existence d'un dégradé de positions qui oscillent entre l'absence de conditionnalité dans l'attribution du don et l'usage de critères calqués sur ceux des institutions (« solidaires »). Ces organisations revendiquent une sorte d'« écart à la règle » qu'ils associent à une économie morale du don qui rend les refus très difficiles (dilemmes éthiques). En dépit de leur modestie, les distributions d'aide alimentaire du Vologe Basket Club organisées entre avril et, mais 2020 renseignent sur cette différence de pratiques.

Le Vologe Basket Club est fondé en 2018 de la fusion d'un club de la ville fondé en 1936, l'AS Basket et de l'US Basket, né en 1973. Le VBC revendique un engagement dans l'action culturelle, sociale et éducative. Le club assure, de façon hebdomadaire, un volume de 2 heures de soutien scolaire à destination des jeunes licenciés. Le VBC participe à des programmes initiés par la Fédération française de Basket qui enjoint les clubs à mener des initiatives sociales et éducatives. Ainsi, le VBC a-t-il pris part à des maraudes mises en œuvre par des associations lyonnaises. À l'annonce du confinement, le 16 mars 2020, le club a d'abord sollicité des institutions, les associations et les fondations d'entreprise (Orange) pour fournir des tablettes et des abonnements afin de lutter contre la fracture numérique. Le VBC prend conscience de l'existence de besoins alimentaires parmi les familles de réfugiés dont les enfants sont inscrits au club. Les joueurs de l'équipe senior, disponible en raison de l'annulation des entraînements et des compétitions décident de mener une action en ce sens. Ils sollicitent le directeur technique qui mobilise ses contacts dans le monde associatif. Il parvient à obtenir un local pour entreposer les denrées, confectionner les colis alimentaires et assurer leur distribution. Les membres du VBC mobilisent le bouche-à-oreille et les réseaux sociaux pour identifier les bénéficiaires, mobiliser les bénévoles, solliciter les fournisseurs et apporter eux-mêmes des denrées (non périssables). Trois distributions ont été effectuées, le 24 avril 2020, le 1er mai 2020 et le 8 mai 2020. Les colis comprennent des fruits, des légumes et des denrées non périssables. Le 1er mai, la seconde semaine, le VFC invoque 100 colis distribués. Une troisième et dernière distribution lieu le 8 mai 2020. Les membres du club considèrent la distribution alimentaire comme une initiative ponctuelle et n'ont pas établi de procédures spécifiques de sélection des bénéficiaires et revendiquent le caractère universel de l'attribution des dons.

Lorsqu'il envisage son action, le VBC ne considère pas la nécessité de recourir aux acteurs historiques de l'aide alimentaire avec lesquelles ils n'entretiennent pas de relations. Plus largement, les associations historiques ne font pas partie de l'environnement des membres des initiatives de solidarité. Elles n'entretiennent pas non plus, de liens concurrentiels ou de conflits. Leurs membres manifestent une forme d'indifférence vis-à-vis des acteurs historiques de l'aide alimentaire qu'ils considèrent comme des entités localisées, dotées d'une connaissance standardisée des populations des quartiers prioritaires de la

politique de la ville (à travers leurs statistiques) là où les initiatives de solidarité revendiquent une connaissance plus fine et inscrite dans des relations d'interconnaissances. En effet, les acteurs des initiatives de solidarité estiment se situer en « bout de chaîne » et considèrent qu'elles visent des publics qui ne sont pas pris en charge (ou insuffisamment) par les institutions (sans-papiers, chibanis, réfugiés, étudiants) et pour lesquelles elles sont sollicitées par des institutions, dans le cadre de partenariats ou de discussions informelles ou par le biais du « bouche-à-oreille » :

« D'accord, les partenariats ils se mettent en place, il y a des partenariats où c'est nous en fait qui faisons la demande parce qu'on a identifié des besoins ou parce qu'on y voit un intérêt pour le bénéficiaire ou alors on est sollicité. Le secours catholique, c'est eux qui nous ont sollicités, c'est eux qui nous sollicitent parce qu'ils ont des orientations par les assistantes sociales de la métropole qui, à un moment, sont limités au niveau des moyens, ensuite ça arrive au secours catholique qui va débloquent une aide, et à un moment, ils sont limités donc après ils nous sollicitent. [...] En fait, des fois, c'est des familles qu'on a pu accompagner et qui sont au contact d'autres personnes en difficulté à qui ils disent « tu peux appeler Samia de l'association les Mères solidaires [...] et donc, du coup, c'est de bouche à oreille pareil ou alors par exemple à la ville, les services sociaux vous nous orientez des familles » (Entretien Samia, 24 juin 2022).

Pourtant, quelques acteurs ont eu des relations plus marquées, et plus spécifiquement au sein du SPF, qui est presque défini comme une entité paramunicipale, la municipalité paie le loyer du secours populaire. Par exemple Josylne, qui est inscrit dans les réseaux de sociabilité de la mairie, elle fait partie dans un collectif de lutte contre les expulsions locatives qui rassemble des acteurs issus de partis politiques (PCF, LO, MRC, PG), de syndicats (CGT, LSR) et d'associations parmi lesquelles figurent Droit Au Logement, La CNL, le Secours Populaire Français et des élus locaux de la ville de Vologe.

Conclusion

Au sein de cet article, nous avons cherché à rendre compte de la remise en cause, temporaire, du champ volognais de l'aide alimentaire en abordant principalement le point de vue d'initiatives de solidarité. Cette remise en cause est temporaire, car, d'une part, la fin du confinement a coïncidé avec le retour à des échanges préférentiels entre la municipalité et les partenaires historiques qui ont repris leurs activités, d'une part, et la mise en retrait des organisations engagées dans la campagne « Solidaires » en raison de conflits (JARNA), de projets personnels des leaders (A&D) et d'une fatigue militante (Les Mères solidaires) à la suite d'un accroissement important de leurs capacités d'action pendant la crise sanitaire et sociale du COVID, d'autre part. De fait, tout se passe comme si ces organisations constituaient des alternatives limitées, temporaires dans un contexte d'urgence, à l'exemple du premier confinement, mais que leurs pratiques et leur organisation interne ne font pas d'elles des partenaires suffisamment crédibles pour assurer une part substantielle de l'aide alimentaire dans une ville marquée par la précarité socio-économique. De fait, si elles développent des rapports plutôt cordiaux avec les institutions paramunicipales, elles ne parviennent pas à remettre en cause durablement les associations historiques qui ont, pour

des raisons différentes, acquis une position dominante dans le champ local de l'aide alimentaire. Cette analyse centrée sur Vologe a permis de rendre compte de la formation d'un champ associatif centré sur l'aide alimentaire. Elle a mis en exergue la centralité de la municipalité dans sa capacité à favoriser ou, au contraire, à limiter la possibilité d'une alternative aux partenaires historiques.

Bibliographie

- BONZI, Bénédicte. La France qui a faim. Le don à l'épreuve des violences alimentaires. Paris : Seuil. 2023.
- BRODIEZ-DOLINO, Axelle. Le Secours populaire français 1945-2000. Du communisme à l'humanitaire. Paris : Presses de Sciences Po, 2006.
- CROM, Jean-Pierre et Jean-Noël RETIERE. Une solidarité en miettes : Socio-histoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours. Rennes : Presses universitaires de Rennes. 2022.
- DOBRY, Michel. Sociologie des crises politiques : La dynamique des mobilisations multisectorielles. 3e édition revue et augmentée d'une préface inédite. Paris : Presses de Sciences Po. 2009.
- ENDELSTEIN, Lucine, Stephanie LIMA, Hasna-Sonia MISSAOUI, et al. « La faim et les moyens. Les recompositions des solidarités alimentaires. » Effets secondaires. Vivre au temps du Covid-19. Paris : Le Bord de l'eau. 2022, p. 37-53.
- GUENEE, Lorraine, Erwan Le MENER, et Odile MACCHI. « Nourrir les «nouveaux» pauvres. Une enquête de terrain dans des services d'aide alimentaire parisiens au temps du premier confinement (printemps 2020) », Tracés. Revue de sciences humaines. 2021, n° 41. p. 187-206.
- GUENEE, Lorraine, Erwan LE MENER, et Odile MACCHI. Aux guichets de l'aide alimentaire : les "nouveaux publics" du confinement ? (Paris et Saint-Denis, 29 avril-19 mai 2020). Observatoire du Samu social de Paris. 2021.
- HAMIDI, Camille et Sophie DUCHESNE. « Associations, politiques et démocratie : les effets de l'engagement associatif sur le rapport au politique » Associations et champ politique. Paris : Éditions de la Sorbonne. 2001, p. 625-642.
- LE MENER, Erwan, Lorraine GUENEE, et Odile MACCHI. « L'aide alimentaire en temps de Covid », Plein droit. 2020, vol.126 n° 4. p. 32-35.